



Cartographie des programmes et des acteurs en lien avec le changement climatique

Etude prospective Ain aval 2050

Une étude portée par :



Avec la participation financière de :

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

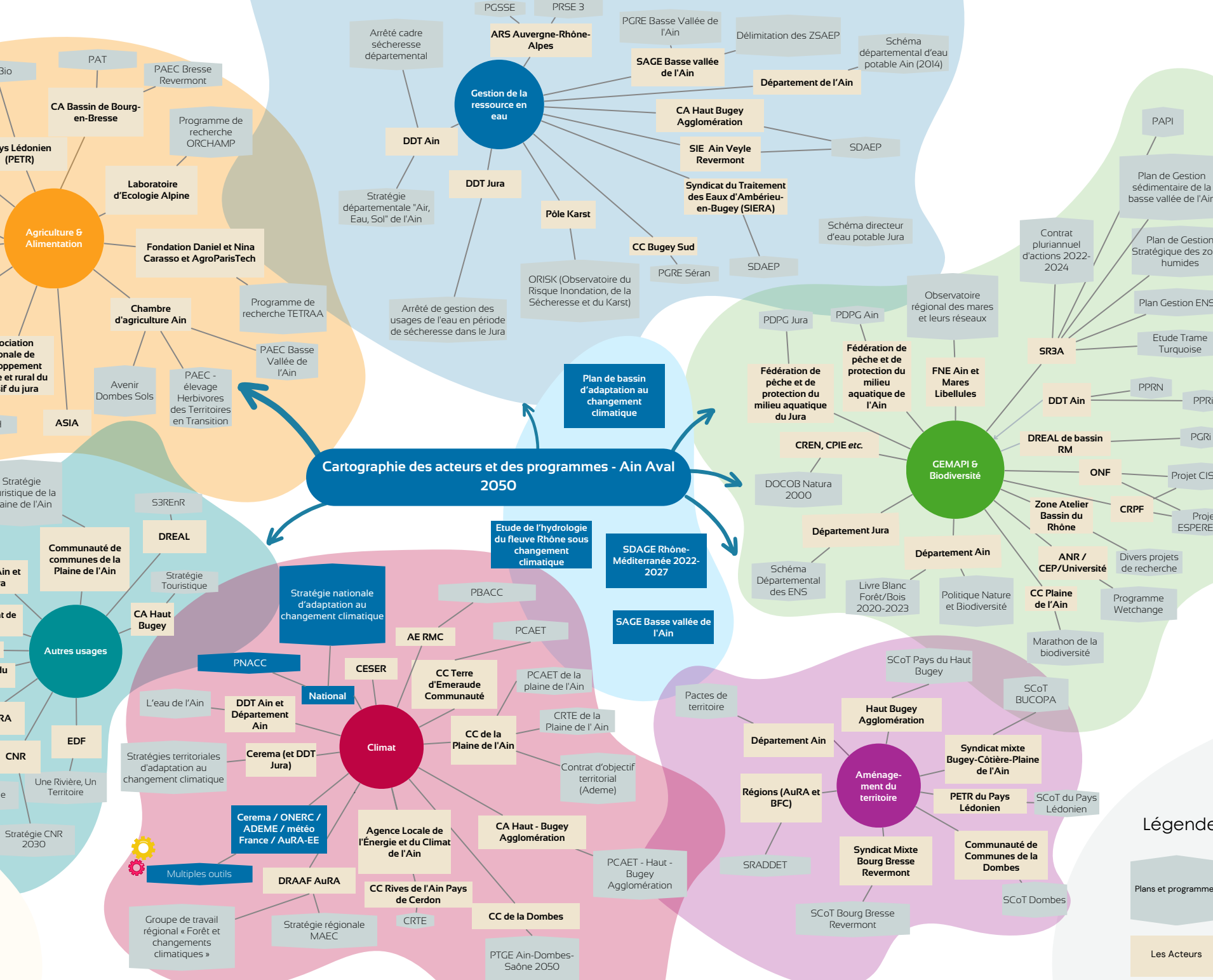


AIN⁰¹
le Département

Et l'accompagnement
du bureau d'étude :



Cartographie des acteurs et des programmes - Ain Aval 2050

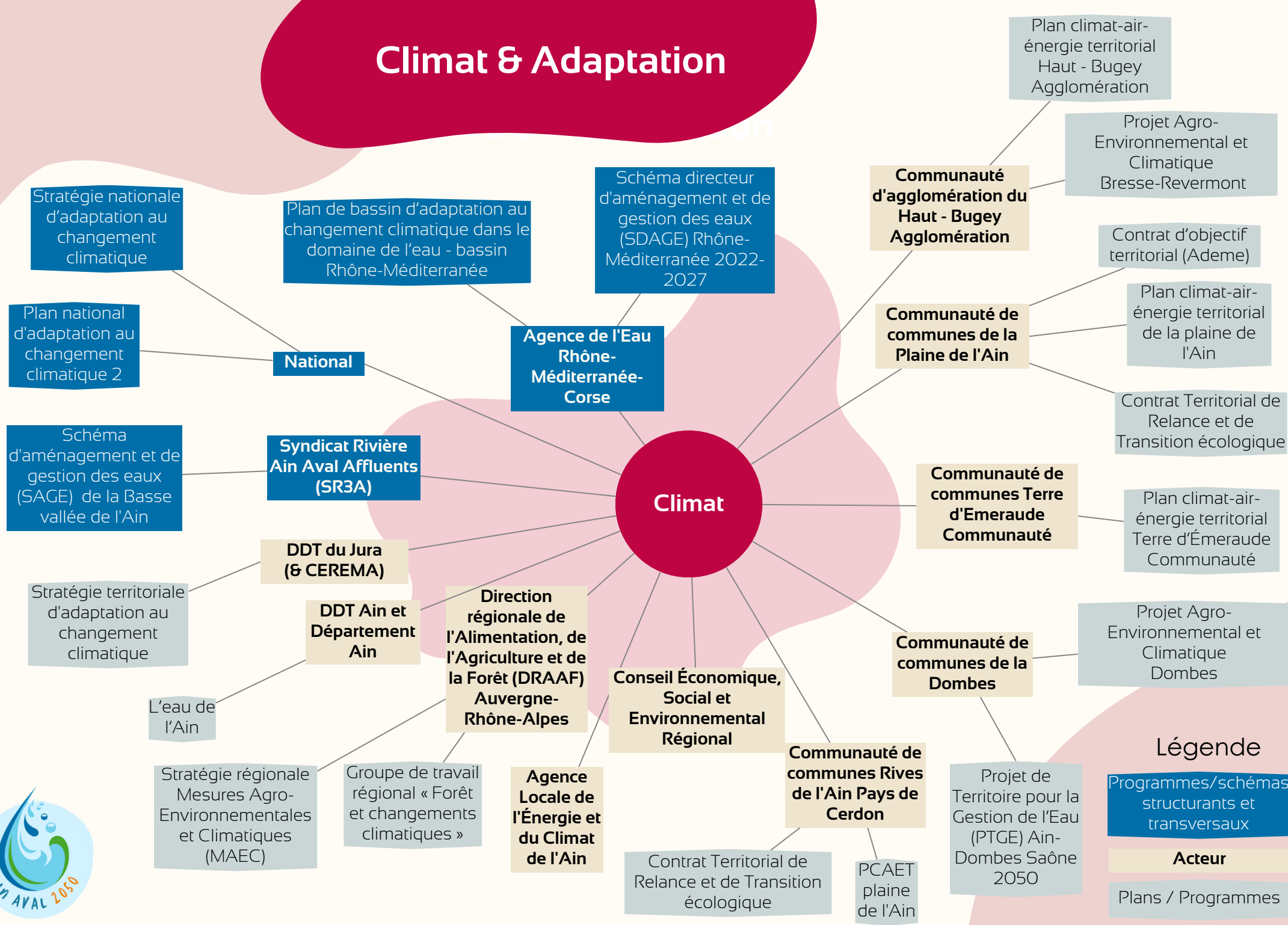


Légende

- Plans et programmes
- Les Acteurs



Climat & Adaptation



Légende

- Programmes/schémas structurants et transversaux
- Acteur
- Plans / Programmes



Climat & Adaptation

Détails

Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique (2006)

Elle exprime le point de vue de l'État sur la manière d'aborder la question de l'adaptation au changement climatique et à guider la rédaction des plans nationaux d'adaptation au changement climatique : PNACC1 (2011) et PNACC 2 (2018).

Plan national d'adaptation au changement climatique 2 (2018-2022)

Piloté par l'ONERC, son but est de présenter des mesures concrètes et opérationnelles pour préparer la France à faire face au changement climatique. Il retranscrit la volonté d'incorporer l'adaptation au sein de l'ensemble des politiques publiques. Le PNACC 2 présente 58 actions sur une période de 5 ans avec de nouvelles priorités : territorialisation, solutions fondées sur la nature, étude des filières économiques impactées. Concernant le volet "ressource en eau", l'objectif est de faire converger une baisse des ressources avec les besoins, mais également d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver les systèmes aquatiques.

Plan de bassin d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau - bassin Rhône-Méditerranée (2014)

Piloté par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, il reprend les objectifs du PNACC 1 et traite des enjeux spécifiques à la gestion de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée. Il propose des mesures structurantes illustrées par des actions phares, en se basant sur une cartographie des vulnérabilités établie à l'échelle des grands sous bassins versants. Il a vocation à être décliné localement.

Stratégies territoriales d'adaptation au changement climatique (2020)

La DDT du Jura a été accompagnée par le Cerema pour structurer sa stratégie d'adaptation. Cette stratégie permet d'identifier les principaux enjeux auxquels le Jura devrait faire face en climat futur. 20 actions d'adaptation ont été décrites, organisées selon 6 axes stratégiques et accompagnées d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

Les divers Plans climat-air-énergie territorial (PCAET)

Ce sont des outils de planification, à la fois stratégiques et opérationnels, permettant aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Ils fixent des objectifs d'atténuation et d'adaptation à l'échelle locale. Ils sont généralement davantage axés sur les thématiques "énergie" et "qualité de l'air". Sur le périmètre du SR3A, 4 PCAET sont en cours d'élaboration ou de mise en oeuvre :

- Le PCAET Terres d'émeraude Communauté (*en cours, validation pour décembre 2023*)
- Le PCAET Bugey sud : intégrant notamment un volet sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et les usages
- Le PCAET Haut - Bugey Agglomération : fixe des objectifs de politiques (ex. agriculture, eau, biodiversité, etc.) en relation avec les enjeux climat, air, énergie afin d'encourager les projets qui contribuent à la transition écologique et à la résilience du territoire
- Le PCAET de la Plaine de l'Ain, il a été arrêté par la commission communautaire le 26 septembre 2019.




Les opportunités

- Le développement des PCAET sur l'ensemble du territoire - il y a des secteurs orphelins
- Le développement de stratégies d'adaptation à l'échelle des départements de l'Ain et du Jura, et de la DDT de l'Ain

Une mise à jour du nouveau Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique est prévue pour fin 2023.



Légende

-  Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050
-  Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme
-  Les documents pourront s'alimenter mutuellement





Climat & Adaptation

Détails



Le Contrat Territorial de relance et de transition écologique (CRTE) du Bugey Sud (2021-2026)

Le contrat a pour objectif d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique des territoires.

Le CRTE du Bugey-sud identifie des orientations en matière de préservation des ressources en eau, de la biodiversité, et d'anticipation des effets du changement climatique notamment sur les usages et les milieux.

Projet de territoire 2030 - Bugey-Sud (2022)

Il vise à définir une trajectoire commune et à mobiliser tous les leviers et politiques publiques pour développer le territoire de manière durable, cohérente, et efficace. Sur le périmètre de la CC Bugey-sud, 3 grandes priorités ont été fixées dont la seconde vise à préserver la ressource en eau, la biodiversité, anticiper les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt, préserver les espaces agricoles et naturels...

Le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) "Ain-Dombes-Saône 2050"

Lancé en 2022 par la Communauté de communes de la Dombes, à la marge du territoire de l'Ain aval et affluents, le projet a pour objectif de mieux comprendre les impacts du changement climatique sur les ressources en Dombes (étude du fonctionnement hydrodynamique de la nappe des cailloutis de la Dombes, analyse prospective de l'équilibre besoins/ ressource en eau, concertation et plan d'adaptation au changement climatique). A terme, le PTGE doit proposer une stratégie de gestion de la ressource.

Stratégie régionale Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) (2023-2027)

Pilotée par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, la stratégie détaille les engagements agro-environnementaux et climatiques. L'une des 3 orientations stratégiques identifiées vise à "renforcer la protection de l'environnement et l'action pour le climat afin de contribuer aux objectifs de l'Union européenne (adaptation au changement climatique, protection de la biodiversité, gestion durable des ressources). Les MAEC contribueront en partie à préserver/reconquérir la qualité de l'eau, protéger les zones humides, adapter les prélèvements en eau pour l'irrigation, etc. 3 PAEC se sont organisé sur le territoire (PAEC Dombes, Bresse-Revermont et Bugey), pilotés par des collectivités locales.

Groupe de travail régional « Forêt et changements climatiques » (depuis 2021)

Lancé par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, il s'inscrit dans le cadre du programme régional de la forêt et du bois (PRFB) 2019-2029, qui prévoit des actions afin d'anticiper les effets du changement climatique et de reconnaître et renforcer les mesures de stockage de carbone

**Autres éléments
structurants**

- Le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027



Légende

Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050

Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme

Les documents pourront s'alimenter mutuellement



Une liste de sources sur l'Environnement et le Climat, tous niveaux confondus (Bon Pote)



Réponses scientifiques et rigoureuses aux questions que peut se poser un public non spécialiste sur le climat - site géré par plusieurs laboratoires de recherche

climat-en-question.fr

DRIAS les **futurs** du **climat**

Les nouvelles projections climatiques de référence pour la métropole (DRIAS 2020)

drias-climat.fr



Actualités de l'étude Explore 2 - en cours - sur le site de l'OFB et sur Gest'eau. Mise à disposition des résultats sur le portail DRIAS Eau



Climat & Adaptation

Outils à disposition pour l'adaptation



Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

CEREMA

Direction départementale des Territoires du Jura

Démarche TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires)

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement

Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC)

ORCAE (Observatoire Régional Climat Air Energie)

Météo France

Observatoire Régional des Effets du Changement Climatique en Auvergne-Rhône-Alpes (ORECC)

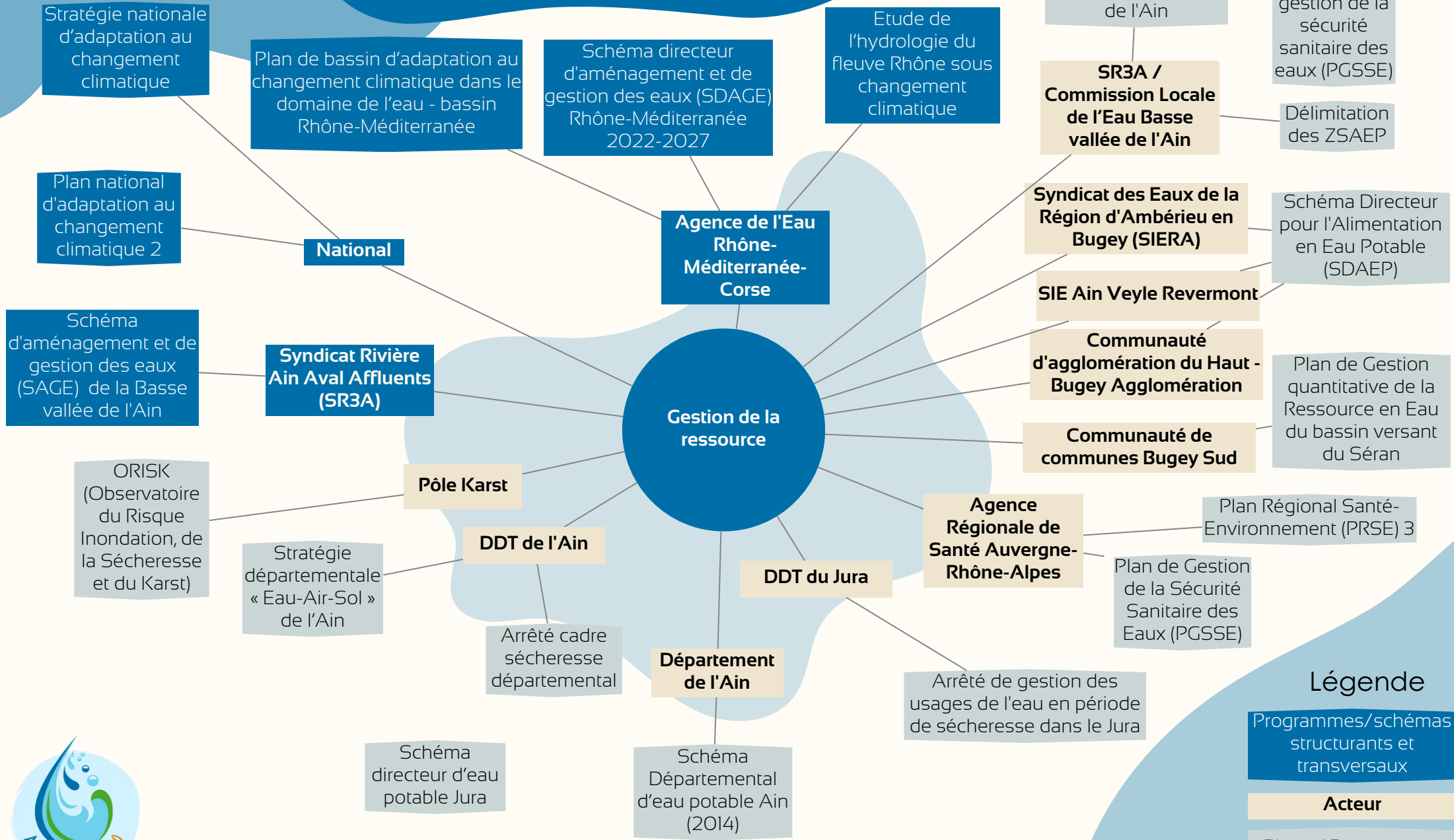
La chaîne d'impacts du changement climatique en Auvergne-Rhône-Alpes

ClimDiag

DRIAS les futurs du climat

ClimaSTORY

Gestion de la ressource



Légende

Programmes/schémas structurants et transversaux

Acteur

Plans / Programmes





Détails

Gestion de la ressource

Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2022-2027

Document structurant du district hydrographique Rhône-Méditerranée, il définit la politique à mener pour atteindre ou maintenir le bon état de toutes les masses d'eaux du bassin hydrographique. Le SDAGE 2022-2027 comprend 9 orientations fondamentales dont la n°0 intitulée "S'adapter aux effets du changement climatique" visant à réduire la vulnérabilité des territoires. L'adaptation au changement climatique est en outre traitée transversalement dans l'ensemble des orientations du SDAGE, en particulier sur les enjeux de gestion quantitative et de solutions fondées sur la nature.

Eléments issus du SDAGE :

Le SDAGE liste un ensemble de 78 dispositions - dispersées au sein des orientations fondamentales - concourant à l'adaptation au changement climatique.

S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	
0-01	Agir plus vite et plus fort face au changement climatique
0-02	Développer la prospective pour anticiper le changement climatique
0-03	Eclairer la décision sur le recours aux aménagements nouveaux et infrastructures pour s'adapter au changement climatique
0-04	Affiner la connaissance pour réduire les marges d'incertitude et proposer des mesures d'adaptation efficaces

Les opportunités

- Le SAGE n'est pas intégrateur de l'ensemble du bassin. Un projet de modification du périmètre du SAGE Basse Vallée de l'Ain est en cours pour le faire coïncider à celui du SR3A.
- Suite à cette modification du périmètre du SAGE Basse Vallée de l'Ain, un futur SAGE "Ain aval & affluents" pourrait émerger sur le territoire et intégrer un volet "adaptation au changement climatique".



L'intégration d'un volet climatique dans les SAGE est d'autant plus importante que le changement climatique a un impact direct sur l'intensification des phénomènes naturels et sur les tendances d'évolution, notamment sur les besoins et les usages de l'eau



Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Basse vallée de l'Ain (révisé en 2014)

Le SAGE est un outil de planification locale et concertée de l'eau visant la gestion équilibrée et durable des ressources. Il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. C'est également un outil participant à l'ancrage de l'adaptation au changement climatique à l'échelle locale. Le SAGE n'est pas un document initialement centré sur les évolutions du climat mais c'est un outil à mettre au service de l'adaptation au changement climatique. Il présente des atouts pour anticiper les impacts de telles évolutions notamment sur les ressources en eau.

Le SAGE de la Basse Vallée de l'Ain identifie 6 enjeux fondamentaux dont "Reconquérir, préserver et protéger les ressources en eau souterraine pour l'alimentation en eau potable actuelle et future et les milieux naturels", "Définir et mettre en œuvre un partage de l'eau permettant le bon fonctionnement écologique de la rivière d'Ain tout en conciliant les différents usages", "Atteindre le bon état des eaux [...] afin d'avoir un milieu favorable aux espèces aquatiques", etc...

Le changement climatique est indiqué comme étant un enjeu à prendre en compte mais aucune disposition ne traite spécifiquement du sujet. Néanmoins, les volets traitant de la gestion quantitative et de la préservation des milieux participent à l'adaptation du territoire.

Légende

Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050

Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme

Les documents pourront s'alimenter mutuellement





Gestion de la ressource

Détails

Plan de Gestion de la Ressource en eau Basse Vallée de l'Ain (2017-2027 - bilan en cours)

L'objectif du PGRE est d'organiser le partage de l'eau entre les différents usages présents dans la Basse Vallée de l'Ain et de mettre en œuvre des actions afin de rétablir ou préserver l'équilibre quantitatif : actions d'économies d'eau, volumes prélevables, actions en cas de crise. Les conséquences du changement climatique sur les ressources en eau sont assez peu détaillées mais la mise en œuvre du PGRE participe à l'adaptation.

La cellule d'alerte sur les étiages de l'Ain

Pilotée par la DDT de l'Ain, elle constitue un levier de concertation entre divers acteurs du territoire. Particulièrement sollicitée durant les périodes de canicules, son objectif est d'éviter et de "limiter les dégradations de l'hydrosystème et d'enrayer les mortalités piscicoles sur la basse rivière d'Ain" et de renforcer la "conciliation entre usages". La cellule prend en compte les risques d'aggravation des sécheresses en lien avec le changement climatique.

Les Arrêtés cadre sécheresse départementaux de l'Ain et du Jura

Pilotés dans les DDT, les arrêtés sécheresses départementaux fixent le cadre des mesures de restriction et de préservation de la ressource en eau en période de sécheresse.

- L'arrêté cadre sécheresse de l'Ain concerne l'ensemble du département hors axe Saône. Il définit entre autres "les ressources en eau, les prélèvements et les usages concernés", "les bassins de gestion des eaux", les "mesures et observations [de suivi] de l'état de la ressource et l'intensité de la sécheresse", "des mesures de restriction ou d'interdiction des prélèvements", etc...
- Sur le même modèle, le département du Jura dispose d'un "arrêté de gestion des usages de l'eau en période de sécheresse"

Les Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable

Plusieurs collectivités ont réalisé ou réalise leur SDAEP, visant à sécuriser l'alimentation en eau potable. Les projets lancés sont identifiés dans la cartographie.

- Les collectivités concernées : HBA, SIE AVR, Chalamont, Jujurieux, SIERA (réflexion sur leur nouveau captage), Loyette, SIE Dombes-Côtière, CC Rives de l'Ain, CC Plaine de l'Ain.




Le Département de l'Ain porte une politique particulièrement volontariste dans les domaines de l'eau. Cela se concrétise par un plan en 7 actions réparties en 3 axes dont l'Axe 3 est intitulé « Préserver la ressource en eau et les milieux naturels ». Cela démontre son implication concernant la gestion quantitative des ressources en eau avec un souci d'anticipation et d'adaptation au changement climatique.

Les opportunités

- Le PGRE ne concerne que le périmètre de la nappe alluviale de la Plaine de l'Ain (périmètre encore plus restreint que le SAGE Basse Vallée de l'Ain). Il pourrait être étendu
- Une unification des arrêtés sécheresses entre les Départements du Jura et de l'Ain pourrait être envisagée sur l'axe Ain (par exemple sur le modèle de l'Arrêté-cadre sécheresse interdépartemental « axe Saône »).
- La formalisation de SDAEP intégrant un volet adaptation au changement climatique

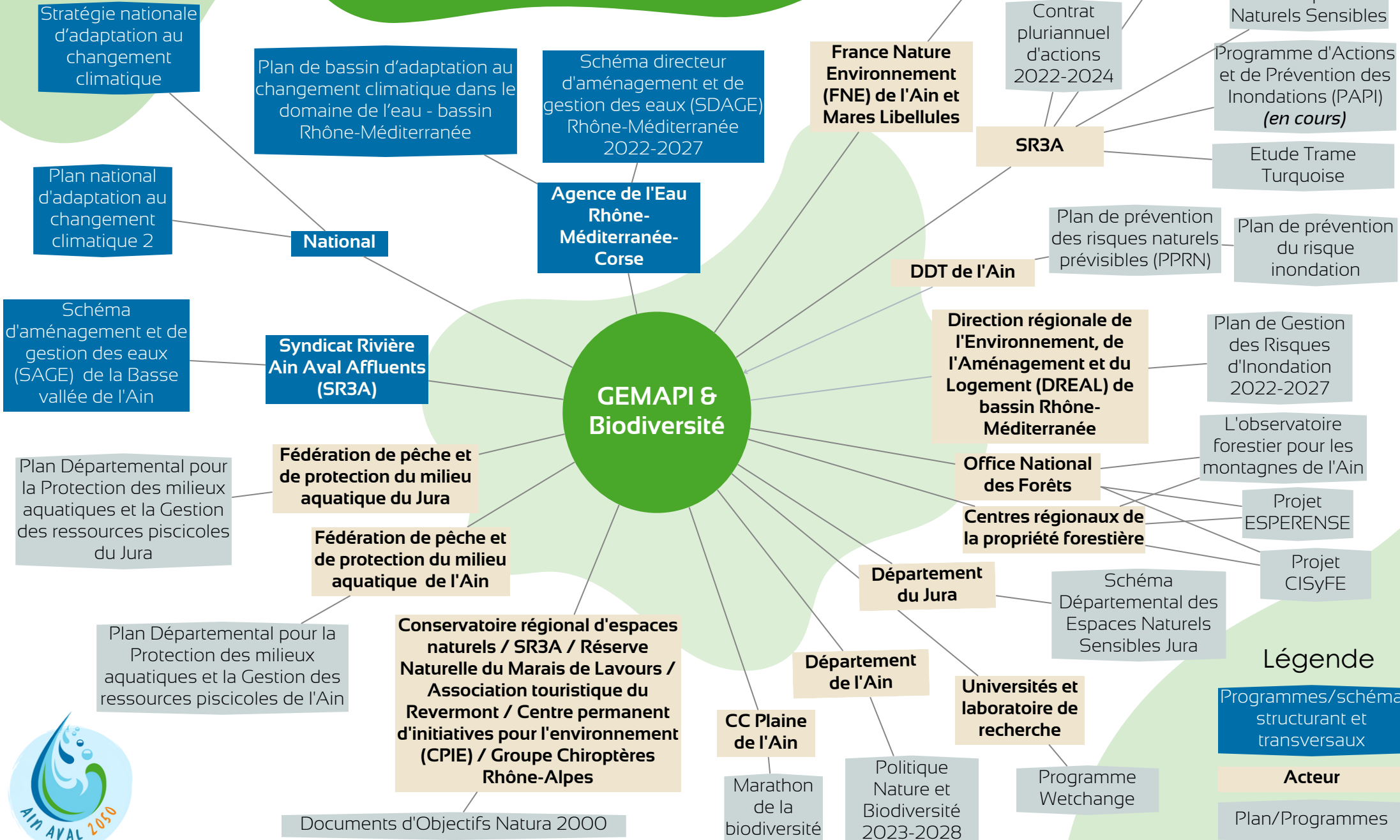


Légende

-  Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050
-  Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme
-  Les documents pourront s'alimenter mutuellement



GEMAPI & Biodiversité



National

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Syndicat Rivière Ain Aval Affluents (SR3A)

Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique du Jura

Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Ain

Conservatoire régional d'espaces naturels / SR3A / Réserve Naturelle du Marais de Lavours / Association touristique du Revermont / Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) / Groupe Chiroptères Rhône-Alpes

France Nature Environnement (FNE) de l'Ain et Mares Libellules

DDT de l'Ain

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de bassin Rhône-Méditerranée

Office National des Forêts

Centres régionaux de la propriété forestière

Département du Jura

Département de l'Ain

Universités et laboratoire de recherche

CC Plaine de l'Ain

Programme Wetchange

Programmes/schéma structurant et transversaux

Acteur

Plan/Programmes

Légende





Détails

GEMAPI & Biodiversité

Les opportunités

Le contrat pluriannuel d'actions du SR3A (2022-2024)

Mise en œuvre opérationnelle de la stratégie définie par le syndicat dans le cadre de ses compétences, et de structuration de la politique de gestion des Espaces Naturels Sensibles confiée par le Département de l'Ain. Le contrat doit permettre l'atteinte et/ou le maintien du bon état des masses d'eau du territoire selon les objectifs fixés par le SDAGE. Il intègre dans ses 3 objectifs - sous-divisés en 25 actions - une prise en compte des impacts liés au changement climatique.

Politique Nature et Biodiversité 2023-2028 (Département de l'Ain)

Elle encourage les pratiques favorables à la protection des ressources naturelles et la préservation des milieux naturels et de la biodiversité de l'Ain. De nombreuses actions sont portées au titre des "Espaces Naturels Sensibles" (ex. amélioration de la connaissance, préservations des espaces, éducation, etc...).

Plans de Gestion des Espaces Naturels Sensibles

Porté par le SR3A, il détaille des actions de gestion sur les sites ENS labellisés par le Département de l'Ain

Plan de Gestion Stratégique des zones humides

En cours de finalisation, le PGSZH permet d'avoir une vision globale des ZH à l'échelle du SR3A, tout en basant son raisonnement sur les fonctions des zones humides et les services rendus pour hiérarchiser les interventions/ actions d'après la faisabilité politique, technique et financière de celles-ci.

Les Documents d'Objectifs (DOCOB) Natura 2000

Le document d'objectifs (DOCOB) est le plan de gestion d'un site Natura 2000. Il définit les orientations et les mesures de gestion et de conservation des habitats et des espèces, les modalités de leur mise en œuvre et les dispositions financières d'accompagnement. Il propose un ensemble de mesures de gestion. Selon les cas, ils peuvent prendre en considération les impacts du changement climatique sur les milieux et espèces (adaptation, protection...). Le SR3A est en charge de l'animation du site alluvial de la Basse Vallée de l'Ain - confluence Ain Rhône.

L'Observatoire régional des mares et leurs réseaux - Auvergne-Rhône-Alpes

Plusieurs associations dont France Nature Environnement se sont rassemblées afin de mener des actions d'identification, la restauration et la préservation des mares de la région.

Plans Départementaux pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles




Ce sont des outils de programmation pour la gestion des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles. 2 PDPG ont été identifiés sur le périmètre du SR3A :

- PDPG du Jura
- PDPG de l'Albarine

- Intégrer davantage la dimension changement climatique et les potentiels impacts sur les milieux et la biodiversité dans les documents (ex. diminution des débits, hausse des températures, etc...)
- Structuration des différentes interventions sur les milieux avec une grille "adaptation au changement climatique"



Légende

-  Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050
-  Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme
-  Les documents pourront s'alimenter mutuellement





Détails

GEMAPI & Biodiversité

Les opportunités

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027 (DREAL de bassin Rhône-Méditerranée-Corse)

Le PGRI définit les priorités stratégiques à l'échelle de grands bassins hydrographiques. Les objectifs du PGRI sont déclinés au sein de stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) pour les territoires à risque d'inondation important (TRI). *Aucun TRI n'est identifié à ce jour sur le périmètre du SR3A.*

Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) (en cours -SR3A)

Le PAPI vise le renforcement de la prévention des risques d'inondation localement. Il vise à "promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation, pensée à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés" (instruction du Gouvernement, 29 juin 2017). Un projet de PAPI porté par le SR3A est en cours, intégrant les enjeux liés au changement climatique, et élaboré à l'échelle de l'ensemble du bassin Ain aval et affluents.

Le Plan de prévention du risque inondation (PPRi) (DDT Ain)

C'est un document de planification visant à prévenir les risques naturels d'inondation, il encadre l'occupation et l'utilisation des sols (ex. interdictions et prescriptions spécifiques dans les zones exposées, etc...)

- Le PPR "Inondations Ain et Veyron (2020)
- Le PPR "Inondations Ain et Suran" (2019)
- Le PPR "Inondations confluence Ain et Albarine" (programmé pour 2024)

- Intégrer une prise en compte plus précise des impacts du changement climatique, par exemple sur l'évolution des débits de crue des cours d'eau du périmètre ou sur les risques de remontée de nappes
Le futur PAPI permettra de structurer le volet "risque inondation".

Autres documents structurants



- Le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027
- Le SAGE de la Basse vallée de l'Ain



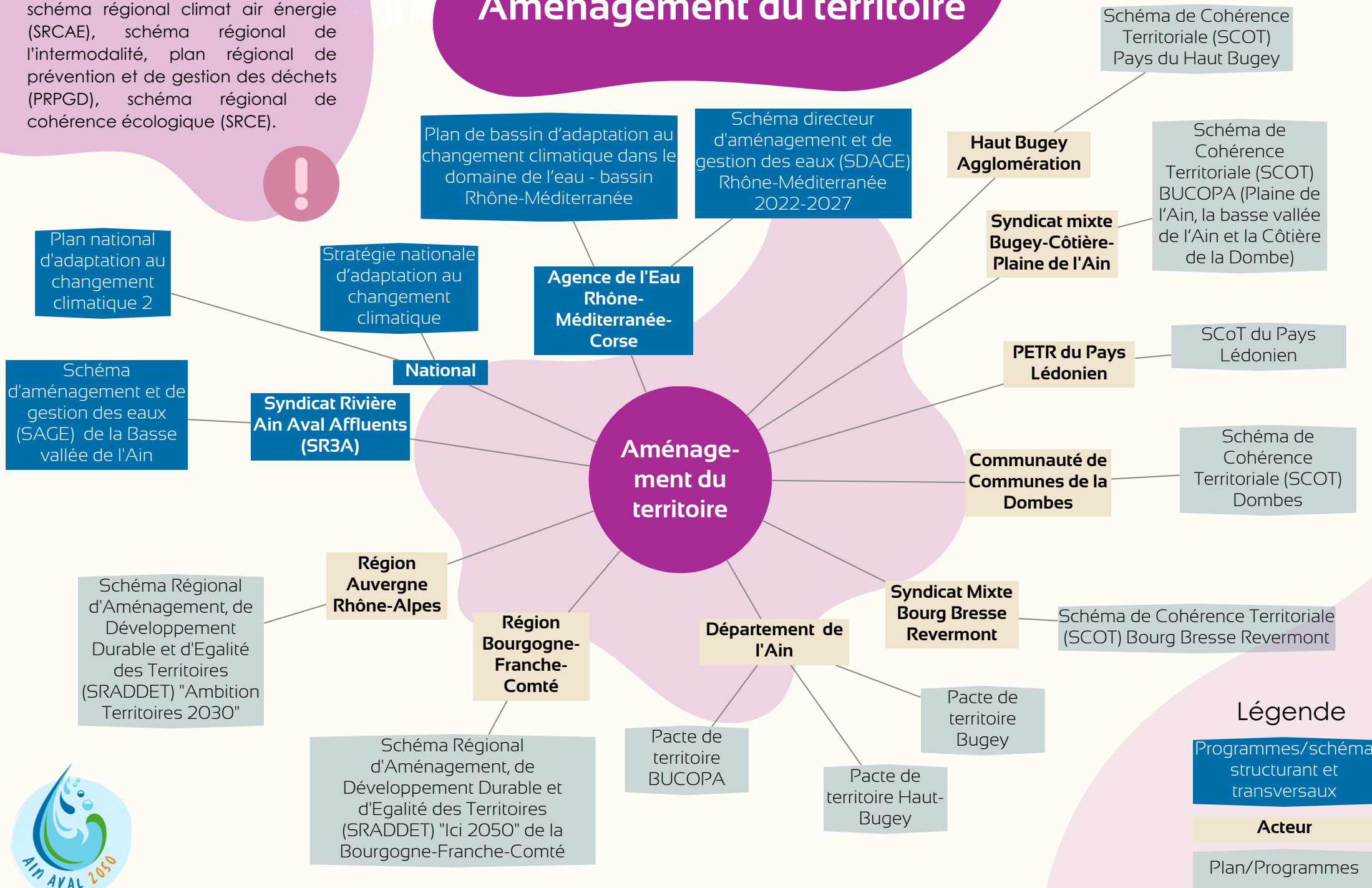
Légende

- Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050
- Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme
- Les documents pourront s'alimenter mutuellement



Le **SRADDET** vient se substituer aux schémas préexistants suivants : schéma régional climat air énergie (SRCAE), schéma régional de l'intermodalité, plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Aménagement du territoire



Légende

Programmes/schéma structurant et transversaux

Acteur

Plan/Programmes





Détails

Aménagement du territoire

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)

Il s'agit de documents de planification stratégique qui cadrent les différentes politiques sectorielles d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, de biodiversité, d'énergie et de climat. Le SCoT détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire et doit anticiper les impacts du changement climatique et les transitions nécessaires. A travers ces orientations, le SCoT peut notamment contribuer à l'intégration des enjeux de l'eau tels que la prévention des risques d'inondations et de submersion, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation - gestion - restauration de la biodiversité et des zones humides, ...

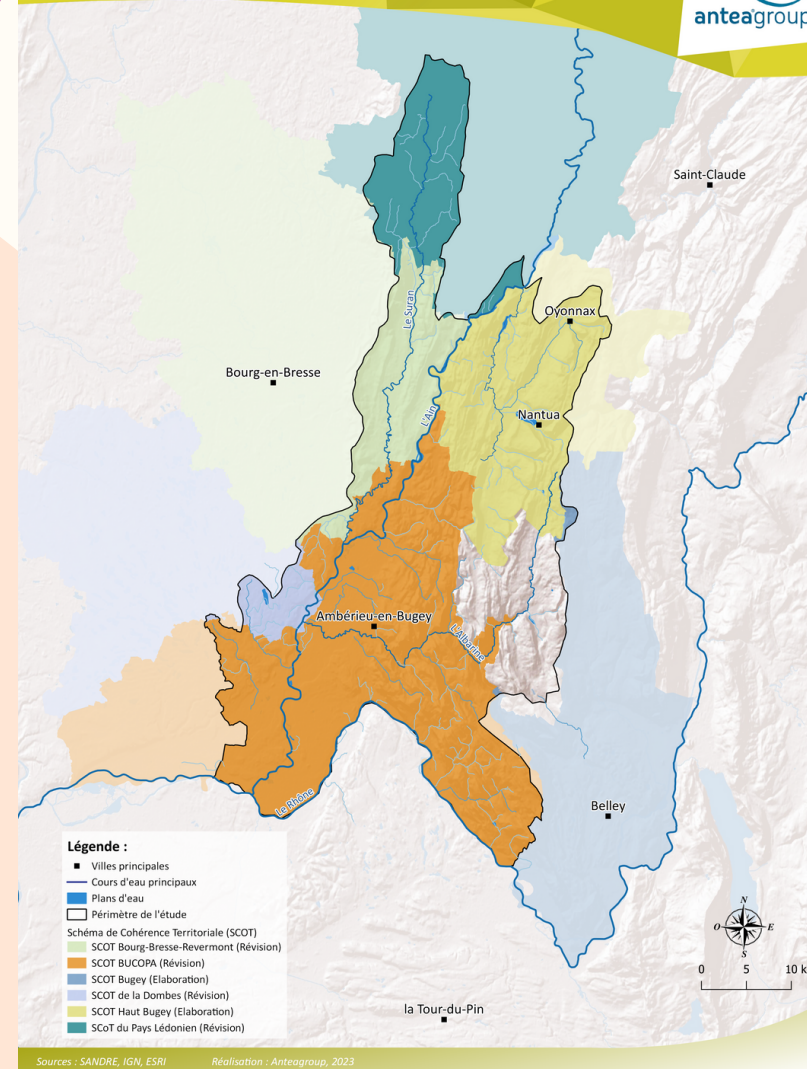
Sur le périmètre du SR3A, 6 SCoT ont été identifiés :

- Le SCoT Bourg en Bresse Revermont (2016 - révision - Syndicat Mixte Bourg Bresse Revermont)
- Le SCoT BUCOPA (2017 - Syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain) : Intègre les enjeux liés au changement climatique
- Le SCoT Haut-Bugey (2017 - en cours de révision- Haut Bugey Agglomération)
- Le SCoT 2 du Pays Lédonien (2021 - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR))
- Le SCoT de la Dombes (2020 - Communauté de Communes de la Dombes) : très peu implanté sur le périmètre sur SR3A. Il propose une grande variété de mesures et recommandations dont une petite partie traite des ressources en eau ou du changement climatique.
- Le SCoT Bugey : *marginal sur le périmètre du SR3A*

Avec quelques variations, les SCoT du périmètre portent notamment sur les thématiques "**consommation foncière et artificialisation**" (ex. limiter la consommation foncière), "**imperméabilisation des sols**" (ex. mettre en œuvre une gestion optimale des eaux pluviales), "**préservation de la biodiversité**" (ex. préserver les grandes réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques), "**trames verte et bleue**", "**cours d'eau et milieux**" (ex. protéger les milieux humides et les abords des cours d'eau), "**agriculture**" (ex. encourager une évolution des pratiques culturales), "**quantité des ressources en eau**", "**qualité des ressources en eau**" (ex. sécuriser l'alimentation en eau potable), etc.

Autres documents structurants

- Le SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse 2022-2027
- Le SAGE de la Basse vallée de l'Ain



Légende

- Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050
- Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme
- Les documents pourront s'alimenter mutuellement





Détails

Aménagement du territoire

Les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

Ce sont des documents de planification régionaux et multi-thématiques qui fixent des objectifs en termes d'équilibre et d'égalité des territoires, de gestion économe de l'espace, de lutte contre le changement climatique ou encore de protection et restauration de la biodiversité. Ils viennent se substituer aux schémas préexistants suivants : schéma régional climat air énergie (SRCAE), schéma régional de l'intermodalité, plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté disposent chacune d'un SRADDET :

- Le SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes "**Ambition Territoires 2030**" (2020) fixe 10 objectifs stratégiques dont le 1er "Garantir, dans un contexte de changement climatique, un cadre de vie de qualité pour tous" recommande de développer une approche transversale pour lutter contre les effets du changement climatique et le 3ème "Promouvoir des modèles de développement locaux fondés sur les potentiels et les ressources" recommande entre autres, de préserver et valoriser les potentiels fonciers pour assurer une activité agricole [...] résiliente face aux impacts du changement climatique, préserver les espaces et le bon fonctionnement des grands cours d'eau de la région, des sols, de la biodiversité).
- Le SRADDET Bourgogne-Franche-Comté "**Ici 2050**" (2020) fixe un cadre nouveau pour la planification régionale. Le schéma est issu d'un travail prospectif et fixe des objectifs de moyen et de long termes. Au sein de l'axe 1 "Accompagner les transitions", le schéma définit un ensemble d'orientations dans le but de préparer l'avenir en privilégiant la sobriété et l'efficacité dans l'utilisation des ressources. L'objectif 8 invite à "anticiper et accompagner les mutations nécessaires à l'adaptation au changement climatique" et le 16 à "traiter conjointement la biodiversité et l'adaptation au changement climatique".

Les Pactes de territoire

Il s'agit d'outils cadrant l'action du Département pour le développement et l'accompagnement des projets des territoires.

Le soutien à l'investissement territorial se décline en 6 dispositifs d'aide dont un relatif à la Politique de l'eau et un autre au "soutien à la Transition écologique".

Les opportunités

- Des territoires orphelins de SCoT ont été identifiés sur le périmètre du SR3A
- Renforcer l'ambition de ces documents d'urbanisme vis à vis de l'adaptation au changement climatique et de l'impact sur les ressources en eau du territoire et les usages



Le Département a défini 7 territoires de pacte, reposant sur celui des Schémas de Cohérence Territoriale (cf carte p.17) :

	Bourg Bresse Revermont, 74 communes 133 120 hab.
	Bresse-Val de Saône, 39 communes 50 016 hab.
	Bugey, 46 communes 37 442 hab.
	BUCOPA, 82 communes 142 868 hab.
	Dombes Saône, 71 communes 105 499 hab.
	Haut-Bugey, 42 communes 63 365 hab.
	Pays de Gex, Pays Bellegardien, 39 communes 120 122 hab.

Ces pactes bénéficient à l'ensemble des communes de l'Ain et leurs groupements.

Légende

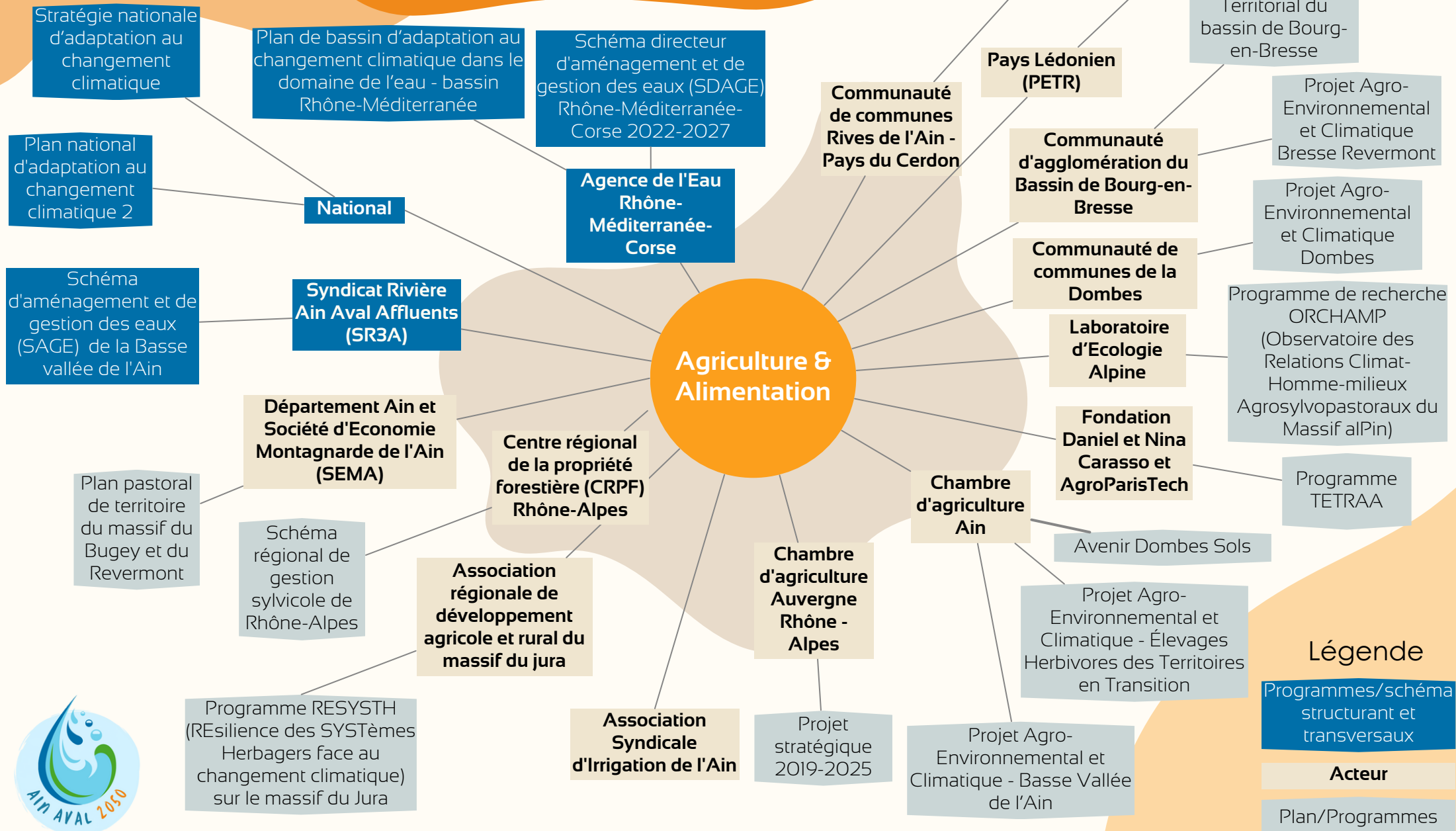
Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050

Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme

Les documents pourront s'alimenter mutuellement



Agriculture & Alimentation



Légende

- Programmes/schéma structurant et transversaux
- Acteur
- Plan/Programmes



Détails

Agriculture & Alimentation

Les Projets Alimentaires Territoriaux

Les PAT ont pour objectifs de fédérer les acteurs de l'alimentation vers une stratégie commune permettant la pérennité des exploitations agricoles du territoire et l'accès à des produits alimentaires locaux, sains et de qualité. Ils peuvent participer à la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, par exemple en créant de nouveaux débouchés pour les cultures à bas niveau d'intrants. Sur le périmètre du SR3A, 3 PAT ont été identifiés :

- Le PAT des Rives de l'Ain - Pays du Cerdon
- Le PAT Bio du Pays Lédonien
- Le PAT du bassin de Bourg-en-Bresse

Le programme de recherche ORCHAMP (Observatoire des Relations Climat-Homme-milieux Agrosylvopastoraux du Massif alPin)

Piloté par le Laboratoire d'Ecologie Alpine, le projet de recherche pluridisciplinaire a pour but de mesurer les liens entre les changements climatiques, changements d'usages et la biodiversité sur le territoire alpin.

Le Programme TETRAA (Territoire en Transition Agroécologique et Alimentaire) - Grand Bourg Agglo

Piloté par la Fondation Daniel et Nina Carasso et AgroParisTech, TETRAA accompagne des territoires pour renforcer la durabilité sociale, environnementale et économique de leurs systèmes agricoles et alimentaires. L'Agglo du Grand-Bourg fait partie des territoires visés.

Le programme RESYSTH (RESilience des SYSTèmes Herbagers face au changement climatique) sur le massif du Jura (2019-2022)

Les objectifs étaient de qualifier et quantifier les effets du changement climatique à l'échelle du Massif du Jura, de partager ces résultats avec les acteurs locaux et les impliquer dans la recherche de solutions. Des pistes d'actions ont été identifiées et testées pour améliorer la résilience des systèmes.

Le Plan pastoral de territoire du massif du Bugey et du Revermont (2022-2026)

Présenté par le Département Ain, en convention avec la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (SEMA), le plan est un dispositif de la Région Auvergne Rhône-Alpes permettant d'accompagner le développement du pastoralisme et de préserver les espaces pastoraux. Le plan dispose d'une action visant à "alimenter les espaces pastoraux en eau" (accès pour le bétail, etc.).

Les Projets Agro-Environnementaux et Climatiques

Ce sont des projets de territoire dont l'objectif est de "mettre en application les MAEC localisées ou systèmes sur les exploitations agricoles" (Chambre d'agriculture de l'Ain). 4 PAEC sont identifiés sur le périmètre (Basse Vallée de l'Ain, Bugey, Bresse-Revermont, Dombes)

Autres éléments structurants

- Le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027
- Le SAGE de la Basse vallée de l'Ain

Les opportunités

- Il pourrait être pertinent de lancer des études prospectives "changement climatique et impacts sur l'agriculture"

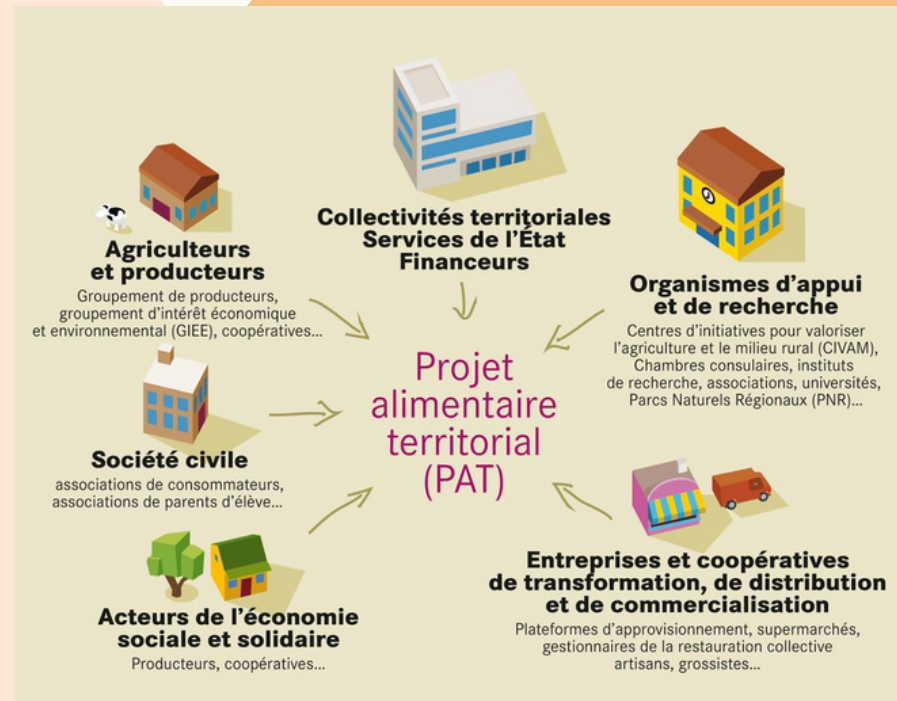


Légende

- Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050
- Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme
- Les documents pourront s'alimenter mutuellement



Agriculture & Alimentation



Les acteurs mobilisés dans le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux

agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial

Autres usages

Autres usages

National

Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique

Plan national d'adaptation au changement climatique 2

Plan de bassin d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau - bassin Rhône-Méditerranée

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Syndicat Rivière Ain Aval Affluents (SR3A)

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Basse vallée de l'Ain

Réseau de transport d'électricité (RTE)

Schéma décennal de développement du réseau

Futurs énergétiques 2050

Compagnie nationale du Rhône (CNR)

Plans 5Rhône

Stratégie CNR 2030

Projet Rhônergia

Electricité de France (EDF)

Une Rivière, Un Territoire

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté

Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR) Bourgogne-Franche-Comté

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes

Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR) Auvergne-Rhône-Alpes

Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2022-2027

Direction départementale des Territoires de l'Ain

Haut Bugey Agglomération

Stratégie touristique

Direction départementale des Territoires du Jura

Schéma départemental des carrières du Jura

Livre Blanc du Tourisme de l'Ain 2023-2028

Aintourisme

Livre Blanc de la filière piscicole (2022-2025)

Département de l'Ain

Plan montagne 2022-2026

Département du Jura

Stratégie d'attractivité touristique pour un tourisme raisonné

Syndicat Mixte des Monts Jura

Programme Avenir Montagnes Ingénierie

Régie de Vouglans

Contrats de plan interrégionaux État-Régions (CPIER) Plan Rhône Saône

Légende

Programmes/schéma structurant et transversaux

Acteur

Plan/Programmes





Détails

Autres usages

Le Livre Blanc du Tourisme de l'Ain 2023-2028

Établi par le Département de l'Ain, le Livre Blanc du tourisme intègre les impacts du changement climatique sur les activités touristiques.

Stratégie d'attractivité touristique pour un tourisme raisonné - Département du Jura

La stratégie vise à accroître l'attractivité du tourisme touristique local en développant un tourisme durable, de "quatre saisons", et respectueux de l'environnement.

Plan montagne 2022 2026

Lancé par le Département de l'Ain, le plan vise à accompagner le développement touristique de la montagne de l'Ain en tenant compte de l'impératif de s'adapter aux impacts du changement climatique (évolution des pratiques, des attentes, etc.).

Le Livre Blanc de la filière piscicole (2022-2025)

Établi par le Département de l'Ain, le 3ème Livre Blanc de la filière piscicole vise à concilier enjeux économiques et environnementaux. Il s'articule autour de 4 axes dont le premier concerne spécifiquement l'adaptation des pratiques piscicoles face au changement climatique et la gestion de la ressource en eau. Il est centré sur les étangs de la Dombes.

Futurs énergétiques 2050 : les scénarios de mix de production à l'étude permettant d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 (2021)

En 2019, RTE a lancé une large étude sur l'évolution du système électrique intitulée « Futurs énergétiques 2050 ».

Cette prospective présente les évolutions de la consommation et compare les six scénarios de mix électriques qui garantissent la sécurité d'approvisionnement tout en permettant à la France d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Ces évolutions ont été étudiées sous l'angle technique, économique, environnemental et sociétal.



Un tourisme 4 saisons, durable et écoresponsable

Les priorités seront :

- de valoriser les activités de pleine nature praticables à l'année comme le vélo, le trail, la course d'orientation...
- de s'adapter aux nouvelles pratiques "Neige" : ski, randonnées, tubing, fatbike...
- de promouvoir les patrimoines naturels et culturels (création d'un itinéraire de « l'eau et des panoramas »)
- d'améliorer les conditions d'accueil, la qualité des services et l'embellissement des sites phares (col de la Faucille, Terre Ronde, Porte de Cuvery, site du Grand Colombier).



Budget alloué 2022-2026 : 7,5 M€ HT dont 4,35 financés par le Département.

Légende

- Certains éléments du document pourront être intégrés dans le plan d'adaptation Ain aval 2050
- Le plan d'adaptation Ain aval 2050 va permettre de compléter ce programme
- Les documents pourront s'alimenter mutuellement

Autres éléments structurants • **Le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027**
• **Le SAGE de la Basse vallée de l'Ain**

